

Petit nouveau sur le forum

Par **Arnaud Rubaudo**, le 07/10/2014 à 14:29

Bonjour à toutes et tous,

Sans pour autant vous raconter ma vie (quoi que...) je vous retrace brièvement mon cursus : salarié à temps plein, j'ai repris mes études (par correspondance) il y a déjà quelques temps et ai eu une licence d'administration publique en 2012 par le CNED (Université de Poitiers), je me inscrit cette année en Master 1 Droit public à Paris I (CAVEJ).

Ayant survolé le droit public en L3, ma première question sera de savoir ce que je dois potasser avant de plonger dans les cours de Master.

Par **gregor2**, le 07/10/2014 à 18:42

Bonjour et d'abord bienvenue sur le forum - il est très actif vous verrez - et bravo pour votre licence ;)

ça dépend du niveau en droit de votre licence d'administration publique. Vu le programme il faudra surtout travailler le droit administratif (quelle surprise!) et réviser les institutions en général (Union européenne, droit constitutionnel etc ...). Je vois également un "droit fiscal 2" qui pourrait être la suite du droit fiscal tel qu'abordé en licence.

Si je parle de services publics, d'établissements publics, de spa / spic de service public marchands / non marchands et SIG/SIEG , de gestion en régie, des conditions tenant à la légalité interne / externe des actes administratifs unilatéraux, des contrats administratifs, de l'arrêt société Tropic travaux, de l'imprévision du prix en droit public, des responsabilités pour faute et pour risques de l'administration, de la distinction faute personnelle/faute de service, de la recevabilité des recours contentieux, des biens publics, du recours de pleine juridiction, du recours pour excès de pouvoir, du référé suspension, des critères de compétence des juridictions administratives / civiles, la différence entre les principes fondamentaux reconnus par les lois de la république et les principes généraux du droit

ça vous rappelle des choses ? [smile4]

Si oui tant mieux [smile3]

En fait ça dépend vraiment de votre niveau déjà acquis. Vous aviez quoi dans vos cours de droit ?

(ps : dans les liens de ma signature "comment réussir vos études de droit" et "le GAJA entièrement fiché" peuvent vous intéresser si vous faites du droit public.)

Vous avez déjà eu à ouvrir un GAJA ? (juste pour avoir une idée)

En m1 vous allez approfondir ces notions, vous pourrez les approfondir au fur et à mesure

Par **Arnaud Rubaudo**, le **07/10/2014 à 21:04**

Merci pour votre réponse, elle va me permettre d'orienter ma préparation avant le début des cours. Mais aussi et surtout de me rendre compte de mes lacunes et ainsi mieux planifier mon travail.

Le programme de LAP était le suivant:

- Connaissances de l'administration publique:
- Politiques publiques
- Finances de l'Etat et finances locales
- Nouvelle gestion publique
- Relations internationales
- Droit de la fonction publique
- Institutions et Droit administratif général
- Institutions européennes
- Actions publiques dans le cadre de l'UE
- Politiques économiques et sociales
- Histoire de l'administration publique.

Parmi ce que vous avez cité, ce qui m'est familier : services publics, d'établissements publics, de spa / spic de service public marchands / non marchands et SIG/SIEG , de gestion en régie, des conditions tenant à la légalité interne / externe des actes administratifs unilatéraux, des contrats administratifs, des responsabilités pour faute et pour risques de l'administration, de la distinction faute personnelle/faute de service, de la recevabilité des recours contentieux, des biens publics, du recours de pleine juridiction, du recours pour excès de pouvoir, des critères de compétence des juridictions administratives / civiles, la différence entre les principes fondamentaux reconnus par les lois de la république et les principes généraux du droit.

Ce que je ne connais pas : l'arrêt société Tropic travaux, l'imprévision du prix en droit public et le référé suspension.

Quant au GAJA, je n'en avais jamais entendu parler...

En ce qui concerne vos liens, j'y avais déjà jeté un coup d'oeil en parcourant le forum.

Bref, de ce que je comprends, ma priorité est le fameux GAJA.

Par **gregor2**, le **07/10/2014** à **21:38**

Ce qui va changer, d'après ce que je vois, c'est que vous aller passer "de quelques matières juridiques" à "uniquement des matières juridiques".

(je rappelle que je ne suis pas en M1 public je ne suis donc pas le mieux placé pour répondre avec précision, mais ce que vous ajoutez aidera ceux plus compétents qui passeront)

le droit administratif étant en grande partie jurisprudentiel vous allez être amené à lire (et apprendre) beaucoup de décisions de justice (dont certaines sont sélectionnées, organisées et commentées dans le GAJA justement) et les exercices principaux sont justement le commentaire de décisions et les dissertations. J'imagine que vous en avez déjà réalisés quelques uns ?

Vous lirez aussi beaucoup de décrets et de rapports des commissaires du gouvernement / rapporteur public.

Vos matières vous apportent globalement une bonne culture ce qui est important en M1. Celles qui vous serviront le plus d'un point de vue technique sont :

- Droit de la fonction publique
- Institutions et Droit administratif général
- Institutions européennes
- Finances de l'État et finances locales

Dans certaines matières je pense que vous allez même revoir certaines choses, il faudra juste ne pas hésiter à approfondir, vous allez être avec des étudiants qui font spécifiquement du droit public depuis trois ans (heureusement pour vous ils ont déjà tout oublié de la licence :p).

Les matières principales qu'ils ont vus en licence sont :

- droit administratif
- droit des biens publics
- contentieux administratif

et bien entendu le droit fiscal, les institutions européennes et le droit international public.

Si vous avez votre carte d'étudiant je vous conseille d'aller à la BU voir des livres sur ces thèmes pour "tester" .

[citation]Bref, de ce que je comprends, ma priorité est le fameux GAJA.[/citation] Vous allez être amené à le consulter de temps en temps en effet. Il y a de nombreuses nuances dans cette branche ;)

Dans tous les cas vous allez être vite fixés, c'est bientôt la rentrée non ? [smile4]